



RESEAU DE PROTECTION DES DEFENSEURS
DES DROITS DE L'HOMME, VICTIMES,
TEMOINS ET PROFESSIONNELS DES MEDIAS
« REPRODEV »/AUDF ONG
Arrêté MIN N° 754/Min/J&DH du 18 avril 2012



Communiqué de presse N°001/C.REPRODEV/KIN/17

LE REPRODEV ET APROJA PREOCCUPES PAR LA PRIVATION DE LIBERTE ARBITRAIRE
DU JOURNALISTE KABONGO SERGE PAR LE PARQUET GENERAL PRES LA COUR
D'APPEL DE KINSHASA - GOMBE

1. Le Réseau de Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, Victimes, Témoins et Professionnels des Médias « **REPRODEV** », un Réseau composée actuellement de **36 ONGDH** est très préoccupé avec l'Association de Protection des Journalistes en Afrique (**APROJA**) par la privation de liberté du Journaliste **KABONGO** pendant un mois sans instruction de son dossier du fait de la diffamation mise à sa charge.
2. En effet, « Scandale à la Direction Générale de la **SONAS** : 1.300.000 dollars détournés » est le titre de l'article publié dans le Journal Métro News par un journaliste correspondant particulier, le 5 janvier 2017. L'article fait allusion aux malversations financières au sein de la SONAS. La production de faux imprimés de valeur au sein de la SONAS sans réaction des autorités et le retard de paiement des agents pendant 3 mois à la Direction Générale. Le 6 janvier 2017, l'Editeur du journal Métro News, Monsieur **KABONGO** Serge est appelé par l'Attaché de presse de Madame Carol **AGITO**, ADG de la SONAS au Rond –Point des Huileries où il sera arrêté par les Agents de Parquet. Il n'a reçu ni invitation, ni convocation et moins un mandat quelconque. Il est poursuivi pour motif diffamation de Madame Carol **AGITO**, **Administrateur Délégué Général (ADG) de la Société Nationale d'Assurance (SONAS)** par le Parquet Général près la Cour d'Appel de Kinshasa- Gombe sous RMP 8773/PG/END.
3. La privation de liberté de **KABONGO** Serge est arbitraire suivant les catégories II et III du Groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU. Cette Affaire judiciaire est un défi à la politique de la lutte contre la corruption et à l'administration de la justice en RDC ainsi qu'à la problématique de la protection des défenseurs des droits de l'homme et la restriction des libertés publiques.

COORDONNEES :

Téléphones : 0816582458 et 0811995960 BP :14 966 Kin1

Email : reseaudprotection@gmail.com / www.audf-rdc.org

Adresse prov : N° 372, Concession Immotex , C ./ Ngaliema RDC

Devise : **protégeons-nous et protégeons nos semblables.**